



## Non restitution des papiers de fin de contrat

-----  
Par caro78360

Bonjour,

Mon conjoint s'est fait licencier le 27 mai 2015 pour faute grave sans préavis.

Dans sa lettre, le patron lui dit que son solde et les papiers sont prêts mais à ce jour, malgré les relances téléphoniques et les recommandés, il n'a toujours rien.

Il s'est inscrit au chômage mais ne peut être indemniser sans attestation assedic. Il n'a même pas eu sa paye du mois de Mai.

Il passe régulièrement dans son ancienne entreprise pour réclamer ses papiers mais le patron n'est jamais là...

Nous avons contacté l'inspection du travail et les prud'hommes, mais l'audience n'est que le 8 septembre 2015.

Que pouvons nous faire en attendant car la situation devient compliqué sans salaire...????